

FORMATION RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre sa mission confiée par son employeur
- ✓ Accompagner le chef d'entreprise dans la mise en place de sa politique générale de prévention
- ✓ Utiliser des outils pour analyser, travailler et proposer des actions ou des mesures de préventions

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1- La réglementation
- 2- Les documents obligatoires en entreprise
- 3- Le rôle du référent en Santé et Sécurité
- 4- Les acteurs de la prévention internes et externes
- 5- Analyser les accidents du travail
- 6- La rédaction du Document Unique
- 7- La signalisation Santé et Sécurité au Travail
- 8- L'accueil des nouveaux salariés

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Un recyclage est conseillé tous les 4 ans
- ✓ 35 heures de formation non consécutives pour travaux d'intersessions, qui répondent aux articles L 4644-1, L2315-6 à 2315-8.
- ✓ Coût de la formation : nous consulter

- ✓ Nature de la formation : Action, entretien et renfort de compétences
- ✓ Durée : 5 jours- 35 heures de formation avec des travaux d'intersession
- ✓ Pré-requis : avoir validé l'auto formation en ligne "bases en prévention des risques professionnels"
- ✓ Public visé : salarié désigné compétent, animateur ou responsable HSE
- ✓ Nb de participants : de 1 à 12 stagiaires max.
- ✓ Moyens pédagogiques : Retours et partage d'expériences, mise en situation collective et individuelle, vidéo et support de cours
- ✓ Moyens techniques : Support de cours, classeur de formation, vidéos, et activité de recherche
- ✓ Animateur (trice) : formateur(trice) certifié(e) INRS
- ✓ Modalités d'évaluations : évaluations formatives en stage. QCM. Remise d'attestation de fin de formation.
- ✓ lieu : intra ou interentreprise.

formariskPRO

✉ formariskpro@gmail.com

☎ 06.38.65.84.60

📍 9, Avenue du Pas de Saint-Georges, 86370 Château-Larcher



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION